

Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00

mercredi de 14h00 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 56 21 98 17

email : mairie.loupes@orange.fr

La permanence de Mme Le Maire

a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**

La permanence des élus est assurée tous les

samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

**Permanence des déchets verts à la Gardonne
tous les samedis de 17H00 à 18h00**

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE

**Responsable remplaçante du CIAS du
Créonnais**

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67

Email: cias@cc-creonnais.fr

Conciliateur de justice

Mr Patrick Tronche propose une permanence

Le 2ème lundi de chaque mois de 9H00 à 12H30

et de 14h30 à 17h30 à la Cabane à Projets :

32 rue Amaury de Craon 33670 CREON

Tél : 05 57 34 42 52



Relais d'Accès au Droit

**Pour obtenir gratuitement des conseils et des
réponses à vos questions juridiques, vous pouvez
vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces
structures organisent des permanences dans
divers domaines juridiques : famille, travail,
logement, entreprise, etc...**

Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 09h00-12h00

Renseignements à l'accueil du Tribunal.

Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,

33000 Bordeaux

Téléphone : 05 47 33 90 00

VIE ASSOCIATIVE

**Association paroissiale de sauvegarde
des églises de Bonnetan et Loupes**

contact : Line Bernard

tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes culture loisirs

contact : Christian Cluzeau

tél : 06 08 54 86 00

**Association Amicale des Familles
de Bonnetan-Loupes**

contact : Françoise Guzman

tél : 05 56 21 24 99

Association SUKHALI

contact : Pierre Tibéri

tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15

email : sukhali@wanadoo.fr

site : www.sukhali.com



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :

PRESBYTERE DE TRESSES

6, rue des écoles, 33370 TRESSES

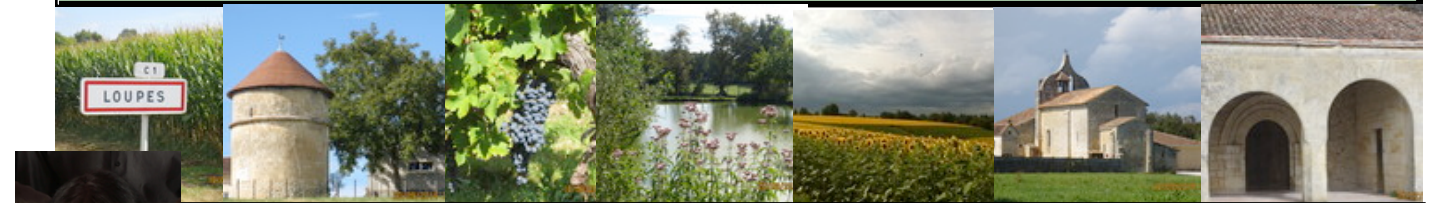
Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

janvier 2017



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésiens,

Depuis son élection, l'équipe municipale s'est fixé des objectifs. Aujourd'hui, à mi mandat, c'est le moment de faire le point.

Durant ces trois dernières années, les réformes de l'Etat ont été nombreuses et lourdes de conséquences :

- Sur le plan de l'urbanisme, la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué (loi ALUR) a rendu les P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) caduques à partir de décembre 2015 et a permis à l'Etat de se désengager de l'instruction gratuite des autorisations des droits du sol. Nous avons lancé la procédure de révision de notre document d'urbanisme, nous avons choisi de le faire au niveau intercommunal pour en réduire le coût. Concernant l'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc...), nous avons choisi le Pôle à LATRESNE (coût pour l'année 2016 : 7030,69 euros).

- Sur le plan de l'école, la réforme des rythmes scolaires a entraîné des dépenses supplémentaires pour la mise en place des cours du mercredi matin, et des Temps d'Activité Périscolaire T.A.P.).

- Sur le plan intercommunal, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a imposé aux Intercommunalités un nouveau périmètre, entraînant également un coût considérable pour sa mise en place.

- A toutes ces dépenses vient se rajouter la baisse constante des dotations réduisant ainsi les recettes des budgets de nos communes.

Aussi je remercie vivement l'équipe municipale qui grâce à sa forte implication et à sa grande motivation, a réussi à mener les projets de la commune dans ce contexte difficile. Je remercie également tous les élus locaux, les Conseillers Départementaux, les Députés et les Sénateurs, qui soutiennent nos projets.

Vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin les réalisations de l'année 2016, et les projets en cours.

En espérant vous retrouver le dimanche 22 janvier à la cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2017.

Véronique Lesvignes

Maire de Loupes

*Madame le Maire et le Conseil Municipal, vous souhaitent
une excellente année 2017.*

*Ils vous invitent à la présentation des vœux qui sera suivie d'un apéritif
le dimanche 22 janvier à 11h30 à la salle polyvalente.*

Les réalisations de l'année 2016

Inauguration de l'Ecole



Le samedi 10 septembre 2016 a eu lieu l'inauguration de l'école du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) de Cursan-Loupes. La cérémonie a débuté par le traditionnel ruban tricolore coupé par les élus. La visite des classes a permis de découvrir des salles lumineuses, spacieuses, équipées de tableaux numériques et de mobilier neuf.

La sénatrice Françoise Cartron, la Députée Martine Faure, Les vices-Présidents du Département, Anne-Laure Fabre-Nadler et Jean Marie Darmian étaient présents. Chacun ayant apporté leur aide financière au projet :

Montant des travaux : 606 572,31€ TTC

Montant Achats mobiliers : 14215,37€ TTC

Aide de l'Etat (DETR) : 149 402,40 €

Aide du Département : 97 078 €

Réserve Parlementaire : 23 605,01€

Reste à la charge de chaque commune :

131 243,93 € après récupération de la TVA (FCTVA).



L'agrandissement de la cour de récréation et du dortoir, la réfection des sanitaires, la création de deux classes et d'une salle d'évolution, vont améliorer les conditions de travail des 123 élèves. Le profit que tireront les élèves de ce changement sera la plus belle des récompenses pour l'ensemble des élus porteurs de ce projet.

A la fin de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



Services

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, vous souhaitez vous aussi vous faire connaître, contactez la mairie.



Tomates & Basilic
Tous les vendredis et
Samedis soirs
devant la mairie

SALON PIERRES DE LUNE
Soins. Bien-être du corps
Laure Mitou
Praticienne bien-être
Diplômée ARTEC & AZENDAY
(depuis 2007)

Amma (massage assis)
Ayuurvédiques :
• aux poches chaudes
• au bol kansu
Pierres chaudes
(et semi-précieuses)

Bons cadeaux :
Pour les fêtes, - 15% sur les chèques cadeaux
(soins ayuurvédique et pierres chaudes)
A partir de 20 euros
R.V. au : 06 85 43 14 20

Site internet :
vitalduo.wix.com/pierresdelune

TOB - Curage/Nettoyage de toutes canalisations
- Inspection caméra télévisée et thermique
- Désembouage réseaux de chauffage
- Plomberie et chauffage

**Réhabilitation de canalisation
SANS CASSE**

Benjamin Jansen
06.70.10.06.29
www.canalisation-bordeaux.fr
benjamin.jansen33@gmail.com

Depuis avril' Pierres de lune' a sa page Facebook !
Vous pouvez y trouver les offres du moment

Important :

Le Pôle territorial du Coeur Entre-deux-Mers pilote et anime une opération d'aide spécifique aux artisans commerçants et entreprises de services. Constitué d'un bilan conseil et d'une aide financière à l'investissement, ce dispositif concerne le financement de matériels neufs, vitrines, mise aux normes, accès handicap,

Les entreprises intéressées peuvent contacter l'Espace Info Entreprendre du Coeur Entre-deux-Mers au 05 56 23 95 17

adresse mail : entreprendre@coeurentre2mers.com

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Rachel Briolais	25 rue le Masson lot. la Gardonne	05 56 21 91 82	capacité d'accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 3
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil 4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil 3

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :

Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Possibilité de réservation par téléphone à la mairie pendant 8 jours, après ce délai, si la mairie n'a pas reçu :

- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

La réservation sera annulée.

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :

Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.

Voici les horaires autorisés :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets** sauf avec autorisation.

Rejet des eaux de vidange des piscines :

Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.

Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepanc) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par la Lyonnaise des Eaux (utilisé pour remplir les piscines)

Bac jaune : attention !

A partir du 2 février 2017, la collecte du bac jaune s'effectuera les jeudis au lieu des mardis (Calendrier du tri 2017 joint).

Réouverture de la permanence des déchets verts :

La permanence des déchets vert reprendra à partir du samedi 25 mars 2017 de 17h00 à 18h00 sur le site de la Gardonne.

Les réalisations de l'année 2016

Travaux et Acquisition de Matériels ; de Mobiliers

Cimetière : Pose de mains courantes (1550 € HT)



Mairie : Travaux de peinture (3690,50 € HT)
et acquisition de mobilier (1435,31 € HT)



Espace la Gardonne : Pose d'une clôture, de portails et d'une barrière sélective, en vue de la réouverture du site au public, prévue au printemps 2017 (4283,47 € HT)



Entretien des espaces verts : Acquisition de matériels (tondeuse (1000 € HT) ; autoportée (3370 € HT)



Ces dépenses ont été subventionnées à hauteur de 11 741 € par le Conseil Départemental.

Projets en cours

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et Modification du Périmètre des C.D.C.

Depuis plusieurs mois, un certain nombre de réunions se sont succédées au sein de la Communauté de Communes du Créonnais, regroupant les représentants des 13 communes qui la composent, sous la haute autorité de Mathilde Feld présidente, et orchestrées par l'équipe de maîtrise d'œuvre comprenant en premier lieu le bureau d'études Métropolis, mais aussi tous les intervenants spécialisés nécessaires.

Ces réunions sous forme d'ateliers, ont passé en revue toutes les thématiques concourant à l'élaboration du document final, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui devrait être opposable aux tiers fin 2017. Ces ateliers au nombre de 7, avaient pour thèmes : les aspects économiques et l'agriculture, la prise en compte du patrimoine local, le paysage et l'environnement, les problématiques du transport, l'habitat et l'environnement ainsi que les problèmes liés à l'eau.

Il s'agit, de prendre en compte les **atouts**, les **opportunités** et les **contraintes existantes** pour définir un **projet cohérent** dans une vision d'ensemble et non pas dans une juxtaposition de différents projets communaux, avec une projection pour les 10 à 15 ans à venir.

Les enjeux sont les suivants :

Poursuivre la croissance démographique du Créonnais pour décliner des offres d'habitat varié répondant aux besoins présents et futurs, évaluées à 135 logements/an,

Revitaliser les centres bourgs dans une logique de développement territorial structuré et hiérarchisé en diversifiant l'offre,

Conforter les équipements existants et développer ceux nécessaires aux projets d'accueil des habitants et des entreprises en protégeant les espaces agricoles et naturels,

Renforcer l'identité du Créonnais en valorisant le capital environnemental afin d'organiser un cadre de vie de qualité.

Les différentes communes du Créonnais ont été classées en trois catégories liées à leurs caractéristiques et à leur importance avec une hypothèse de production de logements variables à **horizon 2030** sur la base des **135 logements par an**.

Il restera ensuite à établir la **part réservée à chaque commune**.

Comme nous l'avons déjà mentionné, suite à l'arrêté préfectoral en date du 12 04 2016, il est prévu au 1er janvier 2017 dans la C.D.C. , l'arrivée des communes de Capian, de Cardan et de Villenave de Rions, mais le départ de Lignan de Bordeaux. Vous serez bien entendu informés de la suite dans les prochains bulletins municipaux.

Une réunion aura lieu le LUNDI 23 JANVIER à 19H30 à la Mairie pour débattre sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).



Informations

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :

Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de la Lyonnaise des Eaux.

Vous pouvez venir à la mairie, téléphoner ou envoyer un e-mail.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE : Depuis le 15 novembre dernier les jours d'ouverture au public de la Mairie ont changés. Dorénavant la mairie est ouverte les mardis de 9h00 à 12h00, les mercredis de 14h00 à 19h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00.

La permanence des élus les samedis de 10h00 à 12h00.



LA POSTE VOUS INFORME : Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En effet, 2000 facteurs sont mordus chaque année en France. Votre chien n'est pas méchant, il peut cependant se montrer imprévisible ou être effrayé. Et un chien qui a peur est un chien potentiellement dangereux.

Ce qu'il faut savoir sur le comportement canin :

Le facteur s'approche chaque jour de votre propriété et repart aussitôt. Votre chien peut considérer ce départ comme une fuite. Votre animal peut alors le considérer comme une proie et le mordre, répondant ainsi à ses instincts de chasseur. Comme nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec votre compagnon, nous vous conseillons de le mettre à l'écart lors de l'arrivée de votre facteur. En cas de risque pour le facteur, il est en droit de ne pas distribuer le courrier, qui sera alors mis à votre disposition dans le bureau de poste le plus proche.

Les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés, (Contravention ou délit : art.R623-du Code Pénal).

Voici quelques conseils simples qui vous permettront de réduire les risques d'agression.

- Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.
- Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.
- Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
- Si votre chien se met à courir vers le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

La vie associative

Révélez ce que vous êtes !
Espagnol Stretching Piloxing Hip-Hop Anglais

Association multi-activités
Big Apple
Loupes et Salleboeuf Pour tous les âges

Pilates Latino Jazz Zumba Zumba Gold
06.32.62.11.53 assobigapple@gmail.com facebook

Big Apple

Retour des fêtes sans culpabiliser avec notre équipe de choc :
Stage de PILOXING avec **Emilie Lili** et AERODANCE avec **Mathieu Pelletier Fit**

BIG APPLE - Zumba Bordeaux Samedi 14 janvier 2017, à 15h, à Salleboeuf, salle des fêtes.
De l'énergie à revendre !!

Pour s'inscrire, suivre le lien :
<https://doodle.com/poll/idhmia7mfzkk8728>
Renseignements : 06 32 62 11 53
Tarif par événement : 5€ pour les adhérent(e)s de Big Apple et 7€ pour les non adhérent(e)s.

Dates des prochains stages : 15 avril, 13 mai et 10 juin 2017

Evénement le 18 mars 2017 : ZUMBA PARTY suivie d'un repas

Stage spécial enfants : 4 mars 2017

l'association PERKU

Amis de loupes,
Voici l'année 2016 qui se termine et notre première partie d'année percussive aussi.
Mais après cette courte pause, nous repartirons de plus belle et plus fort à l'assaut de la salle communale, les lundis de 19h à 20h15 et de 20h30 à 22h.
Alors n'hésitez pas à venir, même jeter un coup d'œil, la rythmique pourrait vous emporter.
Nous vous souhaitons une très bonne année 2017.
Renseignements au 06 59 59 15 44 ou zionperku@gmail.com

l'Université du Temps Libre en Créonnais (UTLC)

SERIE DE CONFERENCES A LA SALLE POLYVALENTE DE LOUPES

12 janvier 2017 : **Histoire de Rome** de 14h30 A 16h00

19 janvier 2017 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

02 février 2017 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

16 février 2017 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

09 mars 2017 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

16 mars 2017 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

06 avril 2017 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

07 avril 2017 : **Bal renaissance** de 14h30 à 16h00

13 avril 2017 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

04 mai 2017 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

11 mai 2017 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

Pour plus de renseignements voir l'Université du Temps Libre en Créonnais (UTLC) dépliants à la mairie.
Ou contacter Rolland PAILLEY 05 56 23 22 67 ou Marie Laurence JULIEN 06 12 33 12 19

l'association YOGA

Depuis septembre 2016, il existe un cours de yoga à Loupes. Celui-ci se pratique à la salle des fêtes tous les mardis de 13h45 à 15h00. Si ce cours vous intéresse, vous êtes invités à nous rejoindre. Vous pouvez contacter Mme Réocreux au 06 31 04 67 12 ou prendre des renseignements complémentaires sur le site : <http://www.yoga-begles-pompignac.fr>
Un cours vous est offert pour faire connaissance avec le yoga.
En espérant vous rencontrer très bientôt.

Projets en cours (suite)

Plan Haut Débit

Le jeudi 6 octobre 2016 à 18h30 la réunion de présentation du déploiement du nouveau plan GIRONDE HAUT MEGA s'est déroulée à la salle polyvalente.

Mathilde FIELD, présidente de la communauté de communes du Créonnais, Anne-Laure FABRE NADLER, vice présidente des mobilités étaient présentes et Matthieu ROUYEYRE vice président de la communication, des relations avec les usagers et des accès numériques a animé la séance avec Régis Guillaume du syndicat Gironde Numérique.

Les questions, bien légitimes, ont fusé et les réponses ont été apportées, avec le plus de clarté possible dans ce domaine de haute technologie.

« On sait mieux où on en est » résume bien l'avis général à l'issue de la réunion et prouve que l'information est passée.

Tout le monde compte sur une amélioration importante prévue en avril 2017.

Un apéritif dinatoire a suivi, permettant aux personnes d'échanger à propos des nouvelles technologies et de partager un agréable moment de convivialité.



Projets en cours (suite)

Diagnostic Réseau Assainissement Collectif

Pour répondre à l'accroissement de la population sur notre commune et avant d'entreprendre des travaux d'agrandissement de la station (lagunage), le Conseil Municipal a choisi la société « G2C environnement » pour effectuer un diagnostic du réseau assainissement.

Pour votre complète information, les effluents de vos habitations (eaux usées) sont traités par la station qui se trouve en bas du site de La Gardonne, composée de 3 lagunes et d'une capacité de 400 équivalent habitants.

Notre commune compte 243 abonnés domestiques correspondant à 639 équivalent habitants qui sont raccordés au réseau assainissement collectif.

Le réseau est constitué d'environ 6 kms de canalisations gravitaires, de 5 postes de refoulement (Brochard, Pelet, Les Arrouchs, Lespeau et Landereau) et 3kms de canalisation de refoulement.

Ce diagnostic a pour but de faire le bilan du fonctionnement des réseaux eaux usées et eaux pluviales de notre commune (circuits séparatifs).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de vos élus de connaître les problèmes qui existent sur le réseau et de mettre au point un programme de travaux pour les résoudre.

Cet été, la société « G2C environnement » a procédé au repérage des branchements des habitations et a effectué une campagne de mesures par rapport au niveau bas de la « nappe phréatique ».

Courant 1^{er} semestre 2017, une deuxième campagne de mesures sera effectuée par rapport au niveau haut de la « nappe phréatique ».

Le résultat final de ce diagnostic sera connu été 2017. Vous en serez informé dans le prochain « Loupes Info ».

Montant des travaux : 19905 € HT.

Subvention Département : 6966 € ; Subvention Agence de l'eau : 9952 €

Reste à la charge de la commune : 2987 € HT.



La vie associative

MA COMMUNE MA SANTE

Votre Mairie se mobilise pour **votre Santé** et **votre Pouvoir d'achat** avec
Le dispositif Ma Commune Ma Santé évolue pour 2017 avec de nouvelles offres

Vous recherchez une complémentaire santé économique ?

Optez pour la solution santé mutualisée
Offre réservée exclusivement aux habitants de la commune de LOUPES

Mme LAURIAC DUPIN assurera une permanence uniquement sur RDV (en contactant le 06 35 78 58 58 pour s'inscrire) afin de répondre aux questions précises de chacun, vous présenter les prestations proposées et effectuer une comparaison des offres avec vos garanties actuelles.



Du 19 AU 24 Février 2017



SEJOUR NEIGE 8-11 ans

15 places
3 encadrants
Pension complète en centre de vacances agréé Jeunesse et Sports (Argelès Gazost)

Ski de fond / Raquettes
Mountain Luge / Balnéo
Patinage / Visite de ferme

Tarifs: T1: 270 € / T2: 380 € / T3: 485 €
Mohamed: 06 07 79 12 92



Renseignements:
LJC: 05 56 23 35 53
www.ljcreonnais.org

Inscriptions:
ljcreonnais.parc@wanadoo.fr



SEJOUR SKI 11-17 ans

15 places
3 encadrants
Pension complète en centre de vacances agréé Jeunesse et Sports (Argelès Gazost)

3 jours de ski à Luz Ardiden
Mountain Luge / Balnéo
Visite de Ferme

Tarifs: T1: 345 € / T2: 430 € / T3: 545 €
Amandine: 06 70 05 15 12

Possibilité de séjour en groupe de 10 personnes pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 €



BAFA

FORMATION A HAUX

Session générale
Du 25 février
Au 4 mars 2017

Approfondissement
Du 23 au 28
octobre 2017

INSCRIPTIONS

LA CABANE A PROJETS
32 rue Amaury
de Craon
33 670 CREON
05.57.34.42.52

ORGANISME BAFA
VALT 33

BAFA 2017

Qu'est ce que le BAFA?
Le brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

Une formation en trois étapes : Session de formation générale, stage pratique, session d'approfondissement.

Comment s'inscrire : se rendre à la Cabane à Projets et retirer un dossier d'inscription auprès de Marine ou Frédéric à ramener avant le 21 janvier 2017.

Tarifs pour l'ensemble de la formation 2017

3 possibilités :

BAFA « + » : jeunes 17-25 ans, ou personne passant le BAFA par le biais d'une association de la CCC avec aide financière attribuée sous conditions = 350€/stagiaire

BAFA CCC : habitants de la CCC = 550€/stagiaire

BAFA hors CCC : habitants hors CCC = 600 €/stagiaire

D'autres aides financières sont possibles
Pour tout renseignement :
Marine ou Frédéric au
05 57 34 42 52

Ne pas jeter sur la voie publique

La vie associative



Le Loto pour Lucie

Le loto du samedi 10 décembre organisé par l'association Loupes Culture Loisirs a permis à l'association Lucie de recevoir la somme de 3588,20 euros.

Cette somme permettra à Lucie, âgée de 12 ans, et atteinte d'une maladie génétique orpheline, de poursuivre des thérapies en Belgique, à Toulouse ainsi qu'à Barcelone.

Les parents de Lucie remercient les membres de l'association Loupes Culture Loisirs qui ont été à l'initiative de ce projet, les nombreux joueurs ainsi que tous les commerçants qui ont offert des lots de qualité.

Le dimanche 11 décembre, entre le spectacle et le goûter de Noël, tous les enfants étaient autour de Lucie, pour participer au lâcher de ballons.



Dimanche 11 décembre : Noël des enfants

L'Association Loupes Culture Loisirs a offert un spectacle de bulles de savons et sculptures en ballons. Parents et enfants se sont prêtés au jeu avec beaucoup d'enthousiasme.

Les nombreux participants ont réservé un bel accueil au Père Noël qui leur a distribué leur cadeau et tout le monde a partagé un bon goûter.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine.



Projets en cours (suite)

Réhabilitation et Aménagement du site de la Gardonne



AVANT



Pour optimiser les manifestations culturelles et sportives, les bâtiments de la Gardonne vont être rénovés, et adaptés aux nouvelles lois sur l'accessibilité. Le permis de construire a été accordé le 9 août 2016, un architecte a été désigné pour la maîtrise d'oeuvre, les devis et les dossiers de demandes de subventions sont en cours.

Les deux photos ci-dessous donnent un aperçu du projet fini.



APRÈS



Lotissement Communal « Clos Saint Etienne »



Le désir de préserver le caractère rural de la commune et d'éviter le phénomène « boîte à sucre » proposé par la plupart des promoteurs a amené le Conseil Municipal à prendre la décision de se porter acquéreur des deux terrains situés autour de l'Eglise. Cette acquisition a été réalisée en partie grâce à l'excédent de la vente des 4 lots du lotissement « les Pruniers », le restant par un prêt relais. Afin de rembourser celui-ci et de pouvoir mener à bien les différents projets communaux, le Conseil Municipal a décidé de réaliser

un lotissement communal de 14 lots de 900 à 1400 m². Ce lotissement dénommé « Clos Saint Etienne » du nom de l'Eglise, s'inscrira parfaitement dans le cadre du P.L.U.I., et a été étudié pour rester en harmonie avec le patrimoine Loupésien (Eglise, Cimetière, Salle des fêtes).

Le dossier pour la maîtrise d'oeuvre est en cours.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La vie Communale

Réunion d'information sur la prévention des cambriolages :

Le lundi 12 septembre 2016 le capitaine PLENET de la gendarmerie de CREON est venu à la salle polyvalente pour rencontrer les loupésiennes et les loupésiens car notre commune a connu une période de recrudescence des cambriolages.

Après avoir recontextualisé les personnels (21 agents) le territoire (22 communes) et leur travail quotidien (police administrative, judiciaire, de la route, des renseignements) il nous a donné quelques consignes afin de dissuader les cambrioleurs.

90 % de leurs actions s'effectuent de jour pour les maisons d'habitation.

Après 17 h l'hiver, il est aisé de repérer les maisons occupées.

Il ne leur faut que quelques minutes pour commettre un cambriolage.

Donc : fermer toujours votre porte à clé, même pour une courte absence ou si vous êtes en train de bricoler ou de jardiner derrière votre maison.

Pour une absence de quelques heures vous pouvez laisser une lumière ou bien le téléviseur allumés.

Pour une absence de plusieurs jours :

- demandez à un proche de venir relever le courrier
- demandez à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile une cerfa (document administration française) « tranquillité vacances » est accessible sur internet.
- n'indiquez pas vos dates d'absence sur votre répondeur téléphonique.



Vente de vêtements au profit du CCAS :

Grâce à vous, nous avons pu mettre en vente tous les vêtements que vous nous avez donnés. De nombreuses familles se sont déplacées et ont pu faire des achats à moindre coût.

Sur ces deux journées le CCAS a récolté 613,50 €.

En 2016 nous avons accordé une aide de 200€ à une famille.

Pour 2017 nous allons octroyer une subvention exceptionnelle de 300€ à la classe de CE1/CE2 de l'école Cursan-Loupes afin que les élèves de cette classe puissent aller voir leurs correspondants en Ariège (classe de 30 élèves).

Prochaine vente de vêtements les 14 et 15 Mai 2017.

Merci pour vos futurs dons de vêtements.



Cérémonie du 11 Novembre :

La jeunesse a de nouveau été associée aux hommages rendus à la mémoire de ceux qui sont tombés au combat.

Merci à Diane UTIEL pour son implication à cette cérémonie.

La vie associative

Intervillages 2016



Chanananananana chananana, Chanananananana chananana... Ce petit générique vous rappelle bien évidemment Intervilles avec Guy Lux. Et bien, à part la vachette, nous avons retrouvé toute cette ambiance à l'intervillages Croigon/Cursan/Le Pout/ Loupes.

C'est dans une chaude ambiance, que la « formidable » équipe de « winner » de Loupes a participé aux épreuves physiques, intellectuelles et stratégiques.

C'est grâce aux compétences de chacun, à l'entraide, la bonne humeur et la solidarité qui régnaient dans l'équipe de Loupes que nous avons pu après une bataille acharnée, battre les autres équipes à plate couture !!!



Si vous souhaitez intégrer une équipe de « winner », passez un moment agréable et sportif dans la joie et la bonne humeur mais surtout prendre plaisir à faire chialer les autres équipes, rendez-vous le samedi **1er juillet 2017 à CURSAN** pour les prochains Jeux Intervillages.

La formidable capitaine de l'équipe de « Winner »

Fête locale juillet 2016



Pour les 40 ans de la fête locale tout était réuni, le temps très ensoleillé, des artistes de qualité, un splendide feu d'artifice et un public chaleureux

L'association Loupes Culture Loisirs a ainsi achevé sa saison 2015-2016 avec succès.

Le Président, ainsi que tous les bénévoles vous souhaitent une très bonne année 2017.